

Compte-rendu du Conseil du second degré du lundi 17 novembre 2014

Secrétaire de séance : M. Guillaume Jublot
Secrétaire de séance adjoint : Mme Rigaudy

1

1. Adoption du compte-rendu du 27 Mai 2014

La représentante des parents d'élève propose les deux corrections suivantes :

- Page 2 :

Accompagnement personnalisé (AP) en 6^e :

*A la prochaine rentrée, l'AP **consistait** **consistera** en 1h00 de français et 1h00 Le compte-rendu est adopté par les membres du Conseil du second degré.*

- Page 5 :

*Réponse à la question 2 : **Serait-il possible d'envisager, pour la rentrée prochaine, plus de cours le mercredi après midi afin de limiter les heures de permanence de certains élèves ?***

*Quelques cours l'après midi (13h 15h) peuvent être ajoutés, particulièrement en lycée, mais **sur** le principe de libérer les élèves de collège le plus tôt possible restera de rigueur.*

Le compte rendu ainsi modifié est adopté.

2. Adoption du règlement intérieur du conseil du second degré

Mme Reynaud porte à la connaissance des membres du conseil du second degré le règlement intérieur.

Le règlement intérieur est adopté.

3. Point sur la rentrée : emplois du temps, organisation des enseignements

Ce point à l'ordre du jour est l'occasion de faire le bilan sur cette rentrée en termes d'organisation tant du point de vue des enseignants que des élèves et des parents.

On peut dire que du point de vue des enseignants les vœux ont été respectés et des solutions ont été trouvées dans la très grande majorité des cas pour satisfaire chacun.

Du point de vue des emplois du temps des élèves il y a du travail à faire encore ; les emplois du temps présentent certaines incohérences et peuvent être rationalisés.

Effectifs élèves :

Niveau	Effectif	Classes
6 ^{ème}	71	3
5 ^{ème}	77	3
4 ^{ème}	72	3
3 ^{ème}	59	3
Total collège	279	12
2 ^{de}	48	2
1 ^{ère}	63	3
T ^{ale}	43	2
Total lycée	154	7
Total secondaire	433	19

2

Enseignants :

Sept enseignants sont arrivés cette année :

- Deux en mathématiques
- Un en espagnol
- Un en physique-chimie
- Un en SVT
- Un en anglais.

Les nouveautés de la rentrée 2014 en termes d'enseignement :

- L'anglais renforcé en classe de 5^{ème}
- Nouveau format de l'AP en 6^{ème}
- Le niveau intermédiaire en japonais en classe de 5e

La continuité des séances de FLE / FLSco assurées par deux personnels de vie scolaire.

Le suivi d'élèves de 6^{ème} par Mme Bourbon, afin d'assurer la continuité avec le suivi existant en CM₂.

4. Présentation des projets de voyages 2014-2015

Les projets validés :

- Echange avec l'American School à Singapour (élève de la section euro en 1^{ère}). Le voyage est prévu en mars et le budget est maintenant finalisé
- Voyage à Hiroshima : tous les élèves de 1^{ère} (mai 2015)
- Séjour sportif dans les Alpes du sud : tous les élèves de 6^{ème} (Juin 2015)

Le voyage à Hawaï prévu en Février pour les élèves de terminales est au point mort faute de financement suffisant.

Le projet de voyage à Cambodge est annulé également en raison du coût trop élevé (billets d'avion et assurance). La question est posée de savoir si ce voyage ne peut pas être proposé aux élèves de 2^{nde}, du fait que les élèves de 1^{ère} participent déjà à beaucoup de sorties.

Nous avons été sollicités pour participer aux jeux internationaux de la jeunesse, dans le cadre d'un partenariat AEFÉ-UNSS. Ces jeux se tiennent cette année à Autrans dans le Vercors ; ils ont lieu du 26 au 30 Mai. Une équipe de 6 élèves de seconde (3 garçons/3filles) partirait accompagnée de deux enseignants. Il sera certainement nécessaire de faire appel à des sponsors.

Concernant le voyage à Kyoto pour la visite du camp de Bando nous attendons toujours la réponse de l'AEFE quant à une subvention possible, dans le cadre d'un APP monde (Action Pédagogique Pilotes).

3

5. Calendrier des événements jusqu'aux vacances de fin d'année : conférences, spectacles, concours ...

Voir le document joint à la convocation.

2 événements à ajouter

- 18 Novembre sortie Muséum d'histoire naturelle – 3^{ème} – Mme Cousyn
- 27 Novembre sortie exposition Tim Burton – 1^{ère} L et TL – Mme Lancial

Ces sorties sont toutes en lien avec un des axes du nouveau projet d'établissement 2014-2017.

6. Examens : inscriptions, demandes d'aménagements des épreuves

Les élèves de 1^{ère} et de terminale sont désormais inscrits aux épreuves du baccalauréat.

Il convient maintenant que chaque élève rapporte bien la confirmation d'inscription signée avec les pièces justificatives.

L'envoi des documents à l'académie de Montpellier pour le bac est fixé au 18 novembre 2014.

Le calendrier du bac n'est pas encore fixé. Le séminaire annuel préparant l'organisation des épreuves aura lieu du 19 au 21 Novembre.

Nous n'avons pas encore à ce jour d'informations sur les inscriptions au DNB. Habituellement elles ont lieu en décembre. En temps voulu toutes les informations seront sur le site et transmises aux parents et aux élèves.

Les dossiers de demande d'aménagements des épreuves pour les élèves bénéficiant d'un tiers temps doivent être déposés avant le 31 Décembre 2014 ; les élèves connus pouvant bénéficier de ces aménagements ont été destinataires du dossier.

7. Orientation

• **Stage de 3^{ème} :**

Les documents d'informations ainsi que le calendrier et les conventions sont sur le site depuis le mois d'Octobre. Les élèves accompagnés de leurs professeurs principaux et de M. Ritter ont commencé leur recherche. Les élèves qui seraient en difficultés pour trouver un stage doivent en informer rapidement

leur professeur principal. Nous gardons les coordonnées des entreprises ayant accueilli des élèves les années précédentes.

Un parent s'est proposé pour accueillir un stagiaire et nous l'en remercions.

- **Salon de l'étudiant 2015 :**

Le salon se tiendra le 18 Février 2015 ; nous allons conserver la même organisation que l'an dernier. M. Dubos est en train de rassembler les coordonnées d'étudiants présents sur Tokyo.

- **Salon virtuel de l'étudiant dont le lien a été envoyé à tous les professeurs principaux.**
- **Salon de l'étudiant de l'université de Meiji (mai 2015)**

8. Accompagnement personnalisé en 6^{ème} : bilan d'étape

Extrait du compte rendu du SD du 27 mai 2014

«Accompagnement personnalisé (AP) en 6^e :

A la prochaine rentrée, l'AP consistera en 1h00 de français et 1h00 de mathématiques. L'année prochaine, le LFIT envisage 1h00 d'aide individualisée de français et 1h00 d'atelier tournant. Les élèves s'inscriraient dans l'un des thèmes qui sera proposés (oralisation, orientation, étude encadrée, CDI, mathématiques, etc.) pour 6 semaines, et feraient, au cours de l'année, le tour de tous les ateliers proposés. Ce système existe déjà en classe de 2^{nde}. On note que l'étude encadrée ferait donc désormais partie de l'AP. La présence des élèves en AP sera obligatoire.

Le dispositif de FLE mis en place pour des élèves allophones perdurera et fonctionnera à part.»

Dans les faits les ateliers sont les suivants :

- Ecriture théâtrale "Entretiens avec les grands hommes"
- Méthodologie de l'exposé
- Ecriture de chansons + réalisation vidéo
- Système de numération
- Géométrie dans l'espace

La rotation des élèves se fait à chaque période de vacances. Les groupes ne changent pas, les élèves passent d'un atelier à un autre.

La première session n'a pas satisfait entièrement les enseignants. En effet, les élèves comme eux, étaient en phase d'adaptation et les objectifs trop ambitieux. Le début de la deuxième période est bien plus positif : les élèves travaillent à leur rythme (les plus à l'aise approfondissent, les plus en difficultés prennent le temps de comprendre).

Les professeurs ont revu leurs exigences à la baisse mais cela permet un travail plus efficace.

9. Questions diverses

1. Gestion des absences d'enseignants :

Depuis la rentrée, la gestion par le LFIT de certaines absences d'enseignants est perçue avec un grand mécontentement de la part des parents. Plusieurs absences étaient imprévisibles (maladie), mais d'autres, dues à des motifs pédagogiques, étaient prévues dans le calendrier de l'établissement (accompagnement d'une autre classe, ou réunion, par exemple). Or, L'information aux parents et le remplacement des cours non assurés n'ont pas été la règle. La gestion des absences programmées est particulièrement incomprise.

Serait-il possible qu'à l'avenir toutes les absences, prévues et imprévues, soient systématiquement annoncées aux parents, et ce le plus tôt possible ?

Serait-il également possible, si le cours ne peut être rattrapé pour des raisons d'emploi du temps, qu'une activité pédagogique soit systématiquement donnée aux élèves lorsqu'un professeur est absent, de préférence sur le créneau horaire de son cours (document préparé en amont par l'enseignant, ou déposé au CDI dans une sorte de banque de travaux personnels par niveau de classe, à distribuer aux élèves en cas d'absence, par exemple) ?

Les absences prévues sont normalement toutes annoncées en avance, si possible une semaine en avance.

Si le professeur propose une activité et qu'il y a du personnel suffisant en vie scolaire les élèves sont accueillis en étude pour travailler. Ce sera le cas lundi : les professeurs de français assistent à la conférence de Jean Rouaud ; les élèves ont soit du travail à rendre soit un devoir sur table.

Cependant en cas d'absence d'un professeur en fin de ½ journée la règle est d'abord de libérer les élèves pour qu'ils rentrent plus tôt. Dans ce cas les parents sont immédiatement prévus.

2. Information aux parents

De manière générale, serait-il possible que toutes les modifications intervenant dans les emplois du temps soient communiquées aux parents ? La semaine du 10 au 14 novembre, tous les élèves ne sont pas sortis à 16h, contrairement à ce qui avait été annoncé par la Vie scolaire pour les RIPP, etc.

Cela doit être la règle. Pour ce qui est des RIPP ni la vie scolaire ni le CPE ni le proviseur adjoint n'ont été prévenus que des cours étaient maintenus. D'où le défaut d'information aux parents.

J'en profite pour annoncer que les prochaines RIPP seront organisées différemment : les demandes de rendez-vous se feront par Pronote. Il n'y aura plus de papiers qui circuleront.

Les parents seront informés de la période pendant laquelle ils pourront saisir leurs vœux ; ils pourront indiquer à quel moment ils sont indisponibles pour des rendez-vous.

Les professeurs feront de même de leur côté.

Trois cas possibles:

- Rencontres prioritaires
- Rencontres souhaitées
- Rencontres facultatives

Les rencontres prioritaires sont placées en premier dans la grille ; ensuite sont placées les rencontres facultatives. Il vaut donc mieux placer toutes les demandes de rencontres en prioritaires « rencontres prioritaires ».

Cependant pour permettre à un maximum de familles de rencontrer le maximum de professeurs le nombre de rencontres prioritaires sera limité à 5 enseignants.

Les parents pourront visualiser leur planning en PDF dès lors qu'il sera publié et bien sûr l'imprimer. Les salles de classes seront indiquées sur ces plannings.

Une information précise avec copie d'écrans et vidéos pour aider les parents dans les démarches sera diffusée en Février.

De la même manière nous allons développer petit à petit avec la vie scolaire l'usage de Pronote comme moyen d'informations. Avec la gestion à la semaine vous pourrez être informés dès que l'information sera connue des surveillants de l'absence d'un enseignant ou d'un changement d'emploi du temps.

3. Pronote

Serait-il possible de rappeler aux enseignants l'importance de noter tous les devoirs à faire sur Pronote ?

Cela a déjà été fait et peut l'être encore, notamment lors des vacances et des longs week-ends.

4. Communication aux parents des groupes de langue

Serait-il possible que quand les groupes de langue sont constitués, au cours des premières semaines de septembre, l'administration envoie systématiquement un mail aux parents leur indiquant officiellement dans quel niveau est placé leur enfant ?

Il serait plus juste de parler de groupes de compétences plutôt que de groupes de niveaux. Chaque groupe ayant pour objectif de valider les différents niveaux de compétences du CECRL.

Effectivement avant les rencontres avec les équipes pédagogiques un message pourrait être envoyé aux parents pour le confirmer le positionnement de leur enfant et donc le nom de l'enseignant.

5. Enseignement du japonais

Comment se passe l'enseignement du japonais dans les niveaux LV1bis et LV1bis intermédiaire en classe de 5e ? Cette classe était la première à faire l'expérience du nouveau système mis en place pour le japonais l'an dernier (avec la répartition LV1bis / LV1bis intermédiaire), et se trouve donc chaque année en position de rodage, ce qui justifie les questions des parents. Le fait en particulier, en LV1bis intermédiaire, d'utiliser deux manuels de deux années japonaises différentes (2e tome de la 4e année et 1er tome de la 5e année) est-il jugé satisfaisant ? En dehors du nombre de kanjis à assimiler, quelles sont les exigences concernant les compétences orales, et les apprentissages concernant la culture japonaise ?

Voici les éléments d'information, fournis par l'équipe de japonais.

« JLV1bis :

Le groupe a gagné en homogénéité du fait que les élèves confrontés aux difficultés ont choisi, de leur propre initiative (ou plus précisément de celle de la famille) ou sur conseil des enseignants, d'intégrer le groupe JLV1bis intermédiaire. En sus des études avec le manuel et de l'apprentissage des kanji,

quelques séances sont consacrées aux études sur la civilisation japonaise (géographie, jours fériés au Japon, etc.). Celles-ci sont aussi l'occasion pour les élèves de faire preuve de leurs capacités à approfondir les connaissances par une recherche personnelle et à présenter leurs acquis oralement de manière claire et bien articulée.

JLV1bis intermédiaire :

Contrairement au JLV1bis, c'est une certaine hétérogénéité notamment à l'écrit (y compris les connaissances des kanji) qui caractérise ce groupe. Les élèves qui viennent de France ou d'ailleurs ont parfois des difficultés à combler les lacunes en matière des kanji, même si leur niveau à l'oral est convenable. Il y en a également qui n'ont su pallier leurs lacunes en kanji au cours de leur apprentissage au LFIT. La capacité des enfants à s'exprimer à l'oral ayant une place prépondérante au moment de la constitution au CE2 (au CM2 pour les élèves actuellement en 5ème) des parcours, notamment du parcours 2, ce phénomène risque de se perpétuer. Le fait d'utiliser deux manuels de deux années japonaises différentes ne pose pas de problèmes en soi ni pour les enseignants ni pour les élèves. D'ailleurs cela nous semble être le seul moyen possible pour assurer une progression continue dans la limite des heures de cours attribuées (2h hebdomadaires). Toutefois, l'enseignante en charge remarque un certain décalage ou retard dans l'assimilation des kanji par les élèves par rapport au manuel de référence : de ce fait, actuellement, elle s'appuie sur le 2ème tome du manuel japonais de la 4ème année pour les études de texte (lecture, compréhension, etc.), tandis que, pour l'apprentissage des kanji, elle est obligée de revenir sur les programmes correspondant au 1er tome du manuel japonais de la 4ème année : mesure nécessaire pour permettre aux élèves de consolider leurs connaissances des kanji, indispensables à leur tour pour arriver à lire et à comprendre les textes de manière autonome. L'enseignante note par ailleurs que, pour quelques élèves, ce retour en arrière d'une demi-année ne suffit pas et que certains parents réclament une réduction du nombre des kanji à apprendre. Aux yeux de l'équipe pédagogique de japonais, il est difficile de répondre positivement à cette requête à moins de changer de manière drastique l'objectif (bilinguisme) ainsi que les programmes pour ce groupe (voir le document de travail en pièce jointe). Cela dit, il est aussi vrai que cette lenteur qui se manifeste chez la majorité des élèves dans l'acquisition des kanji devrait être prise en compte pour envisager un éventuel réajustement des programmes conçus il y a deux ans sous réserve de modifications ultérieures (à l'époque où on travaillait aux programmes pour le JLV1bis intermédiaire, une demande m'avait été faite que, concernant le nombre de kanji étudiés, l'écart entre les deux groupes ne soit pas trop important en fin de parcours. Mais la réalité ne semble pas forcément évoluer comme on le souhaite).

Remarques concernant les compétences orales :

Pour qu'un enfant puisse prétendre avoir les compétences bilingues, il ne lui suffit évidemment pas d'être capable de s'exprimer à l'oral pour satisfaire ses besoins ou sur des sujets familiers. Il lui faudra aussi étendre les sujets sur lesquels il pourra intervenir et être capable de réagir de manière spontanée et adéquate en toutes circonstances.

Dans le contexte où se trouve le groupe dont le travail est basé sur les études de textes proposés par le manuel, une réaction appropriée et raisonnée face au texte étudié est un des premiers éléments attendus des élèves : par exemple, savoir reformuler le récit, décrire les détails significatifs du texte, exposer son impression ou son opinion de manière claire et convaincante, réagir correctement à l'opinion des autres, etc., mais tout cela semble supposer une compréhension pertinente du texte.

Les apprentissages concernant la culture japonaise :

Pour l'instant, la nécessité de différencier le travail avec le manuel d'un côté et l'apprentissage des kanji de l'autre ne semble pas laisser à l'enseignante beaucoup de temps pour s'éloigner du manuel. Mais

effectivement, ce sera un point à étudier à l'avenir quand la répartition des programmes sur le cursus aura gagné une certaine stabilité.

6. Enseignement de l'anglais

Comment se passe la montée en 5^e des élèves qui étaient en advanced plus en 6e l'an dernier ? La configuration des deux classes de la section euro en 4e l'an prochain est-elle déjà esquissée ? Le LFIT envisage-t-il deux classes de niveaux différents (pour les ex-bilingues actuellement en S1 et pour les élèves en advanced B2), ou deux classes dans lesquelles les niveaux seraient mélangés ?

8

L'an prochain on assistera en effet à la montée en 4^{ème} de la cohorte des élèves issus de la classe bilingue et qui ont poursuivi ensuite dans le groupe Anglais renforcé.

Le devenir de ces élèves est évidemment de poursuivre en anglais renforcé en 4^{ème} et 3^{ème}, ou en section européenne, puis en section internationale américaine en 2017 à leur entrée en seconde. Nous avons actuellement plus de 20 élèves dans le groupe de 5^{ème}. Afin de ne pas interdire l'accès à la section euro aux élèves qui ne sont pas issus de l'anglais renforcé, nous envisageons la création d'un deuxième groupe en euro. Ces deux groupes accueilleraient a priori indifféremment les élèves ; il n'y aura pas a priori de groupe de niveaux. Mais la réflexion est en cours avec les professeurs de la section euro.

7. Livres d'anglais

Pourquoi les livres d'anglais du niveau standard sont-ils pris en charge par le FLIT, et ceux des autres niveaux à la charge des parents ? Il est bien question ici des livres, et non pas des workbooks.

Il se trouve que les livres du niveau standard sont communs à tous les enseignants et qu'ensuite chaque enseignant complète en fonction de son groupe avec un autre manuel.

Cela facilite les commandes. Cependant nous allons travailler avec le département d'anglais pour rationaliser l'achat des manuels scolaires. Il n'est pas nécessaire de commander des manuels qui ne sont pas utilisés par les élèves.

8. Voyages scolaires

Lors du dernier Conseil d'établissement, les FLT ont noté la concentration sur les classes de 1^{ère} des voyages scolaires prévus pour les lycéens, et suggéré que l'un de ces voyages soit proposé aux élèves de 2^{nde}. Les élèves de 2^{nde} pourront-ils finalement partir en voyage scolaire cette année ?

Comme on l'a vu précédemment le coût trop élevé des voyages nous obligent à ne pas mener jusqu'au bout certains projets.

A ce stade seuls deux voyages en 1^{ère} auront lieu.

Il faut noter aussi qu'un voyage a d'abord une dimension pédagogique : un voyage proposé à des 1^{ères} n'est pas forcément transposable à un autre niveau.

9. Conférence nationale sur l'évaluation

Une conférence nationale sur l'évaluation est actuellement en cours en France. Le LFIT envisage-t-il, lui aussi, d'expérimenter des classes de 6e/5e sans notes ? Une réflexion sur les différents modes d'évaluation positive (par compétences, par contrat de confiance, etc.), est-elle actuellement menée dans l'établissement ?

Chaque enseignant peut répondre à l'enquête en ligne sur le site du ministère.

Certains établissements, sans attendre cette conférence, ont en effet expérimenté des niveaux de classes sans évaluation notée. Des rapports contradictoires ont été établis à la suite des ces expériences. On le sait la question de l'évaluation est sensible, surtout dans un système où les examens nationaux restent construits avec une évaluation notée.

Au LFIT la réflexion existe déjà sur les différents modes d'évaluation dite positive. Pour preuve les professeurs de mathématiques de 6^{ème} et les professeurs de CM1 / Cm2 expérimentent ensemble dans le cadre du conseil école-collège une évaluation par ceintures de compétence (sur le modèle des ceintures en judo), en parallèle d'une évaluation classique avec des notes.

Leur expérimentation est en lien avec une formation qui se tiendra au lycée début décembre sur la thématique des tâches complexes.

Certains professeurs intègrent également dans leur mode d'évaluation, l'évaluation par compétences. C'est le cas des professeurs de sciences, et des professeurs de langue depuis la réforme du baccalauréat ; ils évaluent lors des épreuves en cours de formation pour les séries ES et L des compétences langagières, en compréhension et en expression.

Dans certaines situations particulières des contrats d'engagement sont également établis avec des élèves.

Pour compléter cette réflexion nous souhaiterions qu'une formation sur l'évaluation positive soit proposée aux enseignants l'an prochain dans le cadre du PRF. Cette demande sera remontée à l'établissement mutualisateur en charge de la formation continue (Pékin).

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h00